



Besançon, le 25 septembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 1^{er} Bilan Carbone[®] ferroviaire global confirme la contribution des nouvelles lignes à grande vitesse aux objectifs du Grenelle de l'environnement

L'ADEME, RFF et la SNCF ont présenté, ce vendredi 25 septembre à Besançon, les résultats du Bilan Carbone[®] de la LGV Rhin-Rhône, seule ligne à grande vitesse actuellement en construction en France sur 140 km entre Dijon et Mulhouse.

Pour la première fois, les émissions de gaz à effet de serre issues des phases de conception et de réalisation de la nouvelle infrastructure mais aussi des deux nouvelles gares, de 30 rames TGV supplémentaires ou encore des installations de maintenance, ont été passées au crible en utilisant les facteurs d'émission proposés par l'ADEME ou élaborés spécifiquement avec son concours. Ces résultats ont ensuite été complétés par les estimations des émissions de gaz à effet de serre durant les 30 premières années d'exploitation commerciale de la nouvelle ligne après son ouverture en décembre 2011.

De ces premières analyses, il ressort que 1,9 million de tonnes équivalent CO₂ (teCO₂) sera émis durant ce premier cycle de 30 ans, dont 53 % sont issues de l'énergie de traction et 42 % des travaux initiaux de construction. En déduisant ensuite les émissions de gaz à effet de serre économisées chaque année durant cette même période grâce aux reports de la route et de l'air vers la nouvelle offre ferroviaire (soit une moyenne de 1,2 million voyageurs par an), l'étude montre que l'empreinte carbone du projet devient nulle dès sa 12^e année d'exploitation. Autrement dit, l'exploitation de la LGV rend l'ensemble du projet « carbone positif » à partir de 2024 avec une « rentabilité carbone » qui augmente ensuite d'année en année. Avant cette échéance, il faut souligner que dès 2012, près d'1,5 million de nouveaux voyageurs utiliseront chaque année le train pour se rendre dans les territoires desservis et ainsi accompagner leur développement économique.

La compétitivité du transport ferroviaire à grande vitesse est donc confirmée par ce premier Bilan Carbone[®] global qui souligne ses bénéfices environnementaux sur le long terme.

Véronique Wallon, directrice de la Stratégie et du Développement durable de RFF et Mireille Faugère, directrice générale de SNCF Voyages, ont exprimé à Besançon leur satisfaction suite à la publication de ces résultats tout en rappelant que les deux entreprises publiques comptent bien développer encore leurs stratégies en faveur d'une mobilité plus durable en Europe.

Pour RFF, **Véronique Wallon** indique que « en matière de lutte contre le changement climatique, RFF a une grande responsabilité : maximiser la contribution du réseau à l'objectif du Facteur 4 (division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050), sous contrainte économique. Le bilan carbone est au cœur de cette démarche : c'est l'outil qui permet de rapprocher économie et écologie, de mesurer la pertinence de nos investissements vis-à-vis de la contrainte climatique, donc de proposer les bons choix pour l'avenir. Cet outil doit être consolidé et partagé, sortir du cercle restreint des experts : la responsabilité de RFF est de faire œuvre de transparence. Nous devons apprendre à raisonner "carbone", en partageant notamment la rigueur méthodologique. Le bilan carbone est naturellement pour RFF un sujet de coopération, au bénéfice du système ferroviaire et, plus globalement, du système de transports : nous travaillons avec l'ensemble des parties prenantes pour faire émerger la "gouvernance carbone" du réseau. Notre but, dans les mois à venir, est d'affiner les outils nous permettant d'évaluer et d'optimiser les investissements sous l'angle du bilan carbone : le premier bilan carbone ferroviaire global réalisé sur la LGV Rhin-Rhône est incontestablement la première pierre de cet outil de pilotage et servira de référence pour les prochains projets ferroviaires. »

Pour la SNCF, **Mireille Faugère** déclare : « Avec moins de 2 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre en France, le transport ferroviaire apporte incontestablement une contribution majeure aux efforts de l'Etat dans la lutte contre le changement climatique. La SNCF travaille depuis plusieurs années sur les différents moyens de proposer à ses clients une offre de voyages de plus en plus écomobile. Le Bilan Carbone du TGV Rhin-Rhône conforte notre volonté de disposer de rames TGV présentant un bon rapport kWh / passager transporté.

A quelques semaines du lancement de l'appel d'offres sur les rames de nouvelle génération, le Bilan Carbone du TGV Rhin-Rhône nous incite à faire de l'éco-conception et du niveau de consommation en électricité un critère majeur d'appréciation ».

Virginie Schwarz, Directrice déléguée Energie, Air, Bruit à l'ADEME, quant à elle affirme que « le travail réalisé en partenariat avec la SNCF et RFF va enrichir les réflexions lancées au sein de l'Observatoire Energie, Environnement, Transport créé à l'issue du Grenelle de l'environnement pour définir une méthodologie commune aux différents transporteurs lors du calcul de leurs émissions de CO₂. La loi Grenelle 2 prévoit notamment que l'information CO₂ des prestations de transport ne se limite plus uniquement à la mise à disposition d'éco-comparateurs sur Internet mais qu'elle soit communiquée plus clairement pour chaque prestation de transport. Cette opération, spécifique à la réalisation d'une grande infrastructure, pourra être reproduite aussi dans d'autres domaines que le transport. A titre d'exemple, la Direction régionale Franche-Comté de l'ADEME a proposé d'accompagner les sociétés SOLVAY et DALKIA pour réaliser un bilan carbone de même nature sur leur projet de cogénération de 30 MW électrique ».

Dans cette optique, RFF et la SNCF ont annoncé à Besançon leur intention de développer le travail entamé à l'occasion du Bilan Carbone[®] de la LGV Rhin-Rhône afin de présenter dans les prochains mois un **guide méthodologique** permettant la réalisation du Bilan Carbone[®] de tout projet ferroviaire, y compris ceux visant à moderniser les lignes existantes. L'ambition est de fournir à l'Etat et aux collectivités un outil d'aide à la décision, un « Bilan Carbone[®] prévisionnel » dès les études préliminaires des nouveaux projets. Les représentants des deux établissements ont toutefois rappelé que la décision de mise en œuvre de ces projets ne doit pas se limiter au seul critère carbone, mais doit également prendre en compte des critères socio-économique, technique, ainsi que d'autres aspects environnementaux comme la préservation de la biodiversité.

Des applications immédiates

Dès cet automne, le Bilan Carbone[®] des travaux de génie civil sur la LGV Rhin-Rhône ou sur les chantiers de gares nouvelles et d'ateliers maintenance seront suivis et précisés au fur et à mesure de leur avancement dans le but d'améliorer la « connaissance carbone » des opérations et de proposer des solutions de remplacement. Ensuite, à la mise en service en décembre 2011, le Bilan Carbone[®] de la phase d'exploitation et de maintenance fera également l'objet d'une actualisation à l'aide des données réelles. Enfin, RFF et la SNCF souhaitent intégrer le Bilan Carbone[®] dans le bilan environnemental et socio-économique de la LGV Rhin-Rhône Branche Est prévu au titre de la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI), dans une approche de développement durable.

Contacts Presse :

ADEME

► Service presse
Cécile Lardillon
01 40 41 55 01
servicedepresseademe@golinharris.com

RFF

► Valérie Lépinay
Communication
LGV Rhin-Rhône
03 81 21 37 37
valerie.lepinay@rff.fr

► Manon Herail
Service Presse Paris
01 53 94 31 38
manon.herail@rff.fr

SNCF

► Philippe Moritz
Communication
TGV Rhin-Rhône
03 80 40 55 63
philippe.moritz@sncf.fr

► Agnès Grisoglio
Service Presse Paris
01 53 25 78 34
agnes.grisoglio@sncf.fr